

des journalistes là-bas. J'ai été en relation avec lui depuis ce temps-là jusqu'à sa mort. On peut surtout dire de lui qu'il fut une personnalité très imposante, généreux à l'excès. Ce fut un homme qui aimait se trouver en compagnie de ses amis, qui passait son temps à faire du bien et à se créer de nouveaux amis partout où il paraissait. Il n'était pas partisan à l'excès et ses vues n'étaient pas étroites. Bien que loyal à son parti, il était toujours en bons termes avec ses adversaires politiques qui, je le sais, le respectaient pour son impartialité et sa bonté.

L'honorable C. B. HOWARD: Honorables sénateurs, Québec est la seule province du Canada divisée en circonscriptions sénatoriales. Le regretté président du Sénat, l'honorable Georges Parent, représentait la division de Kennebec qui se trouve dans les Cantons de l'Est. Je désire donc exprimer ici les condoléances des citoyens des Cantons de l'Est à l'occasion de sa mort.

L'honorable Georges Parent était un Canadien de langue française dont le père fut, à un moment, premier ministre de la province de Québec. Georges Parent fut le digne fils d'un digne père. Il a connu des succès en affaires. Il fut un temps propriétaire du deuxième en importance des journaux de langue française de l'Amérique du Nord. Il était administrateur de la compagnie d'énergie de sa propre cité,—la Quebec Power Company,—et aussi de la Southern Canada Power Company, dont les lignes de transmission couvrent tous les Cantons de l'Est. A mon humble avis, cependant, les plus grands services que Georges Parent a rendus à son pays sont ceux qu'il lui a rendus par sa participation à titre de Canadien français à la politique de notre pays. Ce n'était pas un nationaliste à courtes vues, ni un isolationiste. Il était fier de sa nationalité, mais il fut toujours un champion de l'égalité de race, croyant qu'il était de son devoir, à titre de Canadien français, de respecter les opinions des autres. Sa largeur d'esprit, voilà ce qui constitue son meilleur apport à la vie publique des Cantons de l'Est. Jamais nous n'avons eu autant besoin d'hommes à l'esprit large comme Georges Parent; et j'ajoute que de nos jours, il est bien difficile de les remplacer. Au nom des citoyens des Cantons de l'Est, en mon nom et au nom de ma famille, je joins ma voix à celle des honorables préopinants pour offrir nos condoléances à Mme Parent et à sa famille.

L'honorable A. C. HARDY: Honorables sénateurs, rien de ce que je pourrais dire ici ce soir ne pourrait ajouter à la place prépondérante ni à la mémoire de George P. Gra-

ham, décédé il y a peu de temps à peine. Je ne veux donc pas chercher à ajouter quoique ce soit aux paroles bienveillantes et bien méritées qui ont été prononcées à son sujet dans cette enceinte. Je sens, cependant, que je manquerais à mon devoir, si je ne lui rendais hommage à titre de concitoyen de la ville de Brockville, où il a vécu pendant environ cinquante années. Ce n'était pas seulement le citoyen le plus marquant de notre ville, mais il fut le citoyen le plus aimé et plus connu de tous ceux qui ont habité notre ville, au dire de ceux qui y vivent encore. Je le connaissais depuis longtemps, depuis huit ou neuf ans avant son arrivée au Parlement. Il fut d'abord élu membre de l'Assemblée législative d'Ontario, en 1898. C'est là qu'il fut le collègue de mon père et je me rappelle fort bien l'avoir rencontré là précisément cette année-là.

George Graham était un homme d'une très grande charité. Je ne crois pas qu'il n'ait jamais manqué de faire sa part dans toutes les œuvres sociales et civiques organisées par nous dans la ville de Brockville. Nous pouvons à peine croire qu'un concitoyen qui fut si éminent pendant de si longues années soit à tout jamais disparu.

L'honorable L.-M. GOUIN: Honorables sénateurs, je me contenterai d'ajouter quelques mots aux hommages si éloquentes que l'on vient de rendre à nos deux collègues disparus. De notre regretté Président, l'honorable Georges Parent, on a déjà dit qu'il a connu le succès non seulement dans l'exercice de sa profession d'avocat, mais aussi dans le domaine des affaires. Président du Sénat, il fut toujours digne, impartial et très courtois. Son hospitalité était des plus charmantes. Je veux dire ici que nous avons tous la conviction que le nouveau Président sera le digne successeur de notre regretté collègue de Québec.

Feu notre Président était un ami très cordial, toujours prêt à rendre service et cherchant à se rendre utile. A la dernière session, après que j'eus fait allusion à la nécessité d'améliorer nos relations avec les pays de l'Amérique latine,—question qui l'intéressait personnellement au plus haut point,—il eut toujours soin de me faire part de tout ce qu'il apprenait d'intéressant au sujet de l'Amérique du Sud. Cette marque de bienveillance de sa part a été pour moi un grand encouragement et je sens qu'il est de mon devoir de lui en marquer ici toute ma gratitude, ce soir.

Quant à notre regretté collègue de Brockville, le très honorable George P. Graham, je n'ajouterai que quelques mots. Il a laissé en moi une profonde impression quand je suis arrivé au Sénat. Il était pour moi la représentation vivante de la grande époque de sir